

## Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 Juillet 2022 à 08h00

Le Conseil Municipal de la commune de Bernex, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre André Jacquier, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 25 Juillet 2022

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : Pierre André Jacquier, Dorothée Tupin, Jean-Yves Guegan, Marie-Claire Sonnois, Emilien Abgrall, Jean-Jacques Bertoni, Stéphane Vesin, Sylvie Trincaz, Marie Perard, Richard Martinez, Pierrarnaud Christin, Sandie Masson

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Edouard Betemps, Laurine Carraud (excusés)

M. Jean-Yves Guegan a été désigné comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

- 1) Crée un poste d'adjoint technique territorial à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022
- 2) Modifie les tarifs hiver des remontées mécaniques en pratiquant une augmentation entre 5% et 7% selon les forfaits afin de faire face à la forte augmentation des prix de l'énergie et du carburant
- 3) Vend à Monsieur Florent Dutruel, demeurant à 74500 Bernex 1353 Route de la Croix du Coeur et à Madame Virginie Delebarre, demeurant à 74500 Bernex 1371 Route de la Croix du Cœur, la parcelle appartenant à la commune cadastrée à la section A sous le numéro 975 (70ca) lieudit Bernex moyennant un prix de quarante euros le m<sup>2</sup> soit pour un montant total de deux mille huit cents euros (2.800,00 €) et dit que les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs. Il donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener cette affaire à son terme et notamment signer toutes les pièces nécessaires à sa conclusion
- 4) Autorise le Maire à solliciter la dénomination de commune touristique selon la procédure prévue à l'article 1 du décret n° 2008-884 susvisé et à signer tous les documents nécessaires
- 5) Adopte le projet d'extension du groupe scolaire Les Clarines consistant en la construction d'une salle d'activités et d'une salle de classe pour un montant estimatif de 1.052.900,00 euros H.T. et sollicite une subvention du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au taux le plus élevé possible pour le financement de ces travaux dans le cadre du plan ruralité départemental par 11 voix pour et 1 voix contre (P. Christin)
- 6) Accorde au comité cantonal des jeunes agriculteurs du Plateau de Gavot sis 489 B route du Gavot 74500 Féternes une subvention de 150,00 euros pour l'organisation du concours inter-races du 4 septembre 2022 à Saint Paul en Chablais
- 7) Se positionne en faveur de l'acquisition d'un bâtiment datant des années 1880 sis à Bernex au numéro 5 de la route du Sonjon cadastré à la section A sous le numéro 962 (2a 75ca) pour en faire dans sa partie inférieure et dans la grange une maison du patrimoine et de la montagne et dans sa partie supérieure deux logements pour des saisonniers ainsi que les terrains alentours cadastrés à la section A sous les numéros 2685 (2a 03ca), 2684 (6a 01ca), 959 (17ca) et 3131 (5a 02ca) lieudit Bernex
- 8) Modifie les tarifs d'entrée à la patinoire et de location de patins à glace
- 9) Ne souhaite pas appliquer de pénalité en cas d'inscription hors délai réglementaire sur le logiciel de gestion en ligne des services périscolaires ou de la non-inscription auxdits services

10) Ne souhaite pas que le Maire exerce le droit de préemption urbain dans le cadre des ventes suivantes :

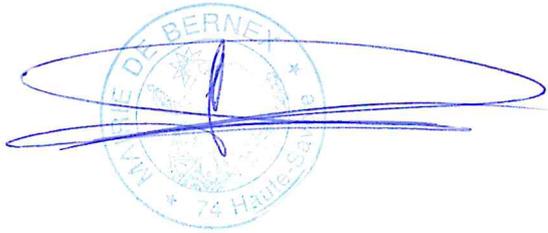
- . parcelle cadastrée section D sous le numéro 2994 sise lieudit Le Vernay
- . parcelle cadastrée section A sous le numéros 3166 sise lieudit Sur le clou.

Le Maire

Le secrétaire

Pierre André Jacquier

Jean-Yves Guegan



A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.